

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
DE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL.N°1/2021 COMPTE DE GESTION 2020, BUDGET ANNEXE ZAE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

DECLARE, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CONSTATE que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2020 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes.

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:54:41 +0200
Ref:20210504_172202_1-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
DE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL.N°2/2021 COMPTE DE GESTION 2020, BUDGET ANNEXE ZEC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

DECLARE, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CONSTATE que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2020 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes.

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:54:34 +0200
Ref:20210504_172203_1-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
DE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL.N°3/2021 COMPTE DE GESTION 2020, BUDGET ANNEXE PISCINE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

DECLARE, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CONSTATE que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2020 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes.

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:41 +0200
Ref:20210504_172203_2-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL.N°4/2021 COMPTE DE GESTION 2020, BUDGET ANNEXE SERVICE DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

DECLARE, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CONSTATE que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2020 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes.

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:44 +0200
Ref:20210504_172203_3-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
DE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL.N°5/2021 COMPTE DE GESTION 2020, BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

DECLARE, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CONSTATE que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2020 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes.

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:34 +0200
Ref:20210504_172401_1-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL. N°6/2021- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020« BUDGET ANNEXE ZAE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Considérant la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe «ZAE » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1^{er} vice - président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote ;

ADOpte le compte administratif 2020 du Budget Annexe « ZAE » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

ARRETE les résultats du budget annexe déchets de l'exercice 2020, comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	0.00 €
Recettes de fonctionnement	0.01 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	0.00 €
Excédent de fonctionnement reporté 2017	+ 1 316.76 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 1 316.76 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	0.00 €
Recettes d'investissement	0.00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	0.00 €
Déficit d'investissement reporté 2017	- 99 721.00 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	- 99 721.00 €

AUTORISE Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

La

Vice-présidente,

Isabelle CANONACO



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:54:44 +0200
Ref:20210504_172401_2-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL. N°7/2021- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020« BUDGET ANNEXE ZEC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Considérant la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe «ZEC » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1^{er} vice - président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote ;

ADOpte le compte administratif 2020 du Budget Annexe « ZEC » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

ARRETE les résultats du budget annexe déchets de l'exercice 2020, comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	93 041.09 €
Recettes de fonctionnement	98 354.10 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 5 313.01 €
Excédent de fonctionnement reporté 2019	+ 78 077.29 €
1068 par affecté à l'investissement	+ 26 022.57 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 57 368.73 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	50 162.83 €
Recettes d'investissement	679.81 €
Résultat d'investissement de l'exercice	- 49 483.02 €
Excédent d'investissement reporté 2019	+ 23 460.45 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	- 26 022.57 €

AUTORISE Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

La

Vice-présidente,

Isabelle CANONACO



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:08 +0200
Ref:20210504_172402_1-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL. N°8/2021- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020« BUDGET ANNEXE PISCINE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Considérant la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe «PISCINE » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1^{er} vice - président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote ;

ADOpte le compte administratif 2020 du Budget Annexe « PISCINE » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

ARRETE les résultats du budget annexe PISCINE de l'exercice 2020, comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	- 272 184.56 €
Recettes de fonctionnement	+ 277 698.68 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 5 514.12 €
Excédent de fonctionnement reporté 2019	- 972.11 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 4 542.01 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	- 2 020 391.37 €
Recettes d'investissement	974 903.38 €
Excédent d'investissement reporté 2019	+ 3 631 029,52 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 2 585 541.53 €

AUTORISE Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

La

Vice-présidente,

Isabelle CANONACO



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:24 +0200
Ref:20210504_172402_2-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
DE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL. N°9/2021- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020« BUDGET ANNEXE DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Considérant la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe «DECHETS » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1^{er} vice - président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote ;

ADOpte le compte administratif 2020 du Budget Annexe « DECHETS » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

ARRETE les résultats du budget annexe DECHETS de l'exercice 2020, comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses d'exploitation	- 1 921 468.21 €
Recettes d'exploitation	+ 1 924 677.37 €
Excédent d'exploitation reporté 2019	+ 329 169.79 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 332 378.95 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	- 614 605.04 €
Recettes d'investissement	+ 1 170 295.80 €
Excédent d'investissement reporté 2019	+ 529 664.94 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 1 085 355.70 €

AUTORISE Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Vice-présidente,

La

Isabelle CANONACO



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:21 +0200
Ref:20210504_172402_3-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL. N°10/2021- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020« BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Considérant la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe «PRINCIPAL » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1^{er} vice - président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote ;

ADOpte le compte administratif 2020 du Budget Annexe « DECHETS » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

ARRETE les résultats du budget annexe PRINCIPAL de l'exercice 2020, comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	- 1 460 853.04 €
Recettes de fonctionnement	+ 1 730 031.28 €
Excédent de fonctionnement reporté 2019	+ 455 137.81 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 332 378.95 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	- 320 526.77 €
Recettes d'investissement	+ 541 138.75 €
Excédent d'investissement reporté 2019	+ 115 965.82 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 336 577.80 €

AUTORISE Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Vice-présidente,

La



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:31 +0200
Ref:20210504_172601_1-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL. N°11/2021- AFFECTATION DE RESULTAT, BUDGET ANNEXE SERVICE ZEC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Le Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Dominique PEDUZZI ;

Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissements 2020 et sur les restes à réaliser 2020 ;

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** ;

DECIDE d'affecter le résultat au budget annexe ZEC 2021 comme suit :

Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section d'investissement	- 26 022.57 €
Un résultat d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement	+ 83 390.30 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 26 022.57 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	26 022.57 €
Ligne 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)	57 368.73 €

AUTORISE Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:11 +0200
Ref:20210504_173002_1-1-O
Signature numérique
le Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
DE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL. N°12/2021- BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE BUDGET ANNEXE SERVICE DECHETS**

Vu le code des collectivités territoriales ;

Vu la régularisation de l'actif entre le budget principal et le budget annexe déchets réalisé par la DGFIP concernant le bâtiment communautaire ;

Vu que cette régularisation impacte le budget annexe déchets, notamment pour la section d'investissements de - 334 497.67 € ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

ADOpte le budget primitif 2021, Budget annexe Service Déchets comme suit :

	Exploitation	Investissements
Dépenses	2 224 378.95 €	
Recettes	2 224 378.95 €	
Dépenses		925 320.70 €
Recettes		972 295.42 €

CONSTATE une section d'investissements excédentaire ;

DIT que des dépenses nouvelles d'investissements seront étudiées lors de prochaines réunions ;

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:14 +0200
Ref:20210504_173003_1-1-O
Signature numérique
le Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
DE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL. N°13/2021- BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE BUDGET ANNEXE PISCINES**

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à
l'unanimité

27 POUR, 01 ABSTENTION (M Mathieu FERBACH)

ADOpte le budget primitif 2021, Budget annexe PISCINES
comme suit :

	Fonctionnement	Investissements
Dépenses	773 542.01 €	
Recettes	773 542.01 €	
Dépenses		2 932 597.23 €
Recettes		3 919 167.05 €

CONSTATE une section d'investissements excédentaire liée
aux emprunts des travaux de rénovation et d'extension de la
piscine communautaire, au relais TVA/SUBVENTIONS.

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document
afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:54:54 +0200
Ref:20210504_173005_1-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
DE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL. N°14/2021- BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE BUDGET ANNEXE ZEC**

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

ADOpte le budget primitif 2021, Budget annexe ZEC comme suit :

	Fonctionnement	Investissements
Dépenses	169 472.73 €	
Recettes	169 472.73 €	
Dépenses		342 060.57 €
Recettes		342 060.57 €

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:17 +0200
Ref:20210504_173005_2-1-O
Signature numérique
le Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
DE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1-1)

- ✓ **DEL. N°15/2021- BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE BUDGET ANNEXE ZAE**

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

ADOpte le budget primitif 2021, Budget annexe ZAE comme suit :

	Fonctionnement	Investissements
Dépenses	101 037.75 €	
Recettes	101 037.75 €	
Dépenses		99 721.00 €
Recettes		99 721.00 €

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:54:48 +0200
Ref:20210504_173202_1-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
DE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1-1)

- ✓ **DEL. N°16/2021- BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE BUDGET PRINCIPAL**

Vu le code des collectivités territoriales ;

Vu la régularisation de l'actif du budget principal et le budget annexe déchets réalisé par la DGFIP concernant le bâtiment communautaire ;

Vu que cette régularisation impacte le budget principal, notamment pour la section d'investissements de + 334 497.67 € ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

ADOpte le budget primitif 2021, Budget PRINCIPAL comme suit :

	Fonctionnement	Investissements
Dépenses	2 548 806.05 €	
Recettes	2 548 806.05 €	
Dépenses		1 038 754.63 €
Recettes		1 706 329.95 €

CONSTATE une section d'investissements excédentaire ;

DIT que les nouvelles dépenses d'investissements seront étudiées lors d'une prochaine séance du conseil communautaire ;

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.07 17:17:07 +0200
Ref:20210507_113801_1-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ **DEL. N°17/2021 BUDGET 2021 OFFICE DE TOURISME
DES BALLONS DES HAUTES VOSGES**

Vu le vote du budget primitif 2021 de l'Office de Tourisme des Ballons des Hautes Vosges en date du 08 avril 2021 ;

Vu les statuts de l'Office de Tourisme des Ballons des Hautes Vosges ;

Vu la présentation détaillée réalisée par Monsieur le Président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité** ;

EMET un avis favorable au budget primitif 2021 de l'Office de Tourisme des Ballons des Hautes Vosges ;

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:01 +0200
Ref:20210504_173202_3-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit
être composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.1)

- ✓ **DEL. 18/2021 TAXE GEMAPI 2021 - FIXATION DU PRODUIT ATTENDU**

Vu l'arrêté préfectoral n°228/2017, en date du 23 février 2017, constatant les statuts de la communauté de communes ;

Vu le code Général des Impôts, article 1530 bis

Vu la délibération du 28 septembre 2020, instituant la taxe pour la GEMAPI

Afin de pouvoir procéder à la collecte de la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) ; l'organe délibérant vote également le produit de la taxe par une délibération prise chaque année :

- Le produit de cette taxe doit être arrêté, d'une part, dans la limite d'un plafond fixé à 40 € par habitant.
- D'autre part, le produit voté de la taxe est au plus égal au montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations dont La Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges assure le suivi au sein de son budget général.

Afin de lever le produit de cette taxe, La délibération d'institution de la taxe doit être prise dans les conditions prévues au I de l'article 1639 A bis du Code Général des Impôts, c'est-à-dire :

- avant le 1er octobre d'une année pour être applicable à compter de l'année suivante.
- La délibération fixant le produit de la taxe doit être prise dans les conditions prévues à l'article 1639 A, c'est-à-dire avant le 15 avril d'une année pour être applicable cette même année. Ici, 2021.

Le montant de cette taxe sera levé par montant additionnelle sur La Taxe Foncière, la Taxe Foncière Non Bâtit et la Contribution Foncière des Entreprises.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité** ;

FIXE le montant de la GEMAPI, pour l'exercice 2021, dans le respect des présentes dispositions et obligations pour un montant 2021 de 67 810 €.

AUTORISE, Monsieur le Président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:55:27 +0200
Ref:20210504_173203_1-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT



DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation :
06/04/2021

Nombre de membres
dont le conseil
communautaire doit être
composé : 29

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de conseillers
qui assistent à la
séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE,
Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,
M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH
Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

- ✓ DEL. N°19/2021 DETERMINATION TAUX FISCALITE 2021

Vu le code général des Impôts ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant les bases d'imposition 2021 communiquées dans la loi de finances 2021 ;

Vu l'État 1259 et les bases notifiées ;

Vu la réforme de la fiscalité des établissements industriels sur 2021, divisant les recettes fiscales issues de cette catégorie de contribuable par deux.

Vu la suppression de la taxe d'habitation dès 2021, que sa compensation, consentie par l'Etat à l'euro prêt sur une fraction de la TVA, basé sur les taux de taxe d'habitation de 2017 sur les bases de 2020.

Considérant qu'à taux constant la CCBHV perd plus de 100 000 € en recettes fiscales.

Il est proposé au Conseil Communautaire de relever les taux, afin de maintenir les recettes fiscales.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré et à **l'unanimité** ;

FIXE les taux des taxes locales 2021, comme suit :

	Bases 2020	Taux (%) 2020	Bases 2021	Taux (%) 2021	Produits 2021
Taxe Habitation	14 882 000	3.20	14 882 000	3.20	390 024.00 €
Taxe Foncière (bâti)	13 753 000	1.94	12 899 000	2.70	348 273.00 €
Taxe Foncière (non bâti)	398 000	4.37	399 200	5.73	22 874.16 €
Cotis, Foncière entreprises	3 703 000	2.74	2 739 000	2.94	80 526.60 €
Fiscalité prof. de Zone (FPZ)	67 700	21,57	39 500	21,57	8 520.00 €
Fiscalité prof. Éolienne (FPE)	-		-	-	-
	Total produit Fiscalité				850 217.76 €

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI
2021.05.05 09:54:38 +0200
Ref:20210504_174601_1-1-O
Signature numérique
le Président

DOMINIQUE PEDUZZI

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition- effectives 2020 1	Taux de référence pour 2021 2	Taux moyens pondérés des communes si fusion 2b	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 3	Produit de référence (col.4 x col.2 ou 2b) 4	Taux votés 5	Produits attendus (col.3 x col.5) 6
Taxe foncière (bâti)	13 771 713	1,94	12 899 000	12 899 000	250 241	2,70	348 273
Taxe foncière (non bâti)	398 431	4,37	399 200	399 200	17 445	5,73	228 741,16
CFE additionnelle	3 703 222	2,74	2 739 000	2 739 000	75 049	2,94	805 26,60
Fiscalité prof. de zone (FPZ)	67 789	21,57		39 500	8 520	27,57	8520
Fiscalité prof. éolienne (FPE)							
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case <input type="checkbox"/>				Total		351 255	8 520
Dont total du produit de fiscalité éolienne /de zone							

Aide au calcul des taux add. par variation proportionnelle

II - n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :

Taxes	Taux de référence pour 2021 8	Coefficient de variation proportionnelle 9	Taux proportionnels (Col.8 x col.10) 10
Taxe foncière (bâti)	1,94		
Taxe foncière (non bâti)	4,37		
CFE additionnelle	2,74		
Produit total de référence (col. col.4) 342 735 (6 décimales)			

IA Fiscalité professionnelle de zone	IB Fiscalité professionnelle éolienne	Reserve capitalisée	Reserve utilisée	Taux votés	Taux mis en réserve	Durée retenue si l'intégration progressive du taux est décidée
>>>	>>>					
II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021						
CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
77 001				64 970	325 054	467 025
Alloc. compensatrices	53 532	DCRTP		Versement FNGIR	Contribution FNGIR	23 579

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021																			
Produit attendu des taxes à taux votés (col.6)	460 793,76	+	Total autres taxes (cadre II)	141 971	+	Allocations compensatrices + DCRTP	53 532	+	Versement FNGIR	23 579	-	Contribution FNGIR	23 579	+	Fraction de TVA nationale	325 054	=	Montant total prév. 2021 au titre de la fiscalité directe locale	700 432,976

A EPINAL le 31 MARS 2021

le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
M JEAN-MARC LELEU

le Le préfet,

le Le président,

